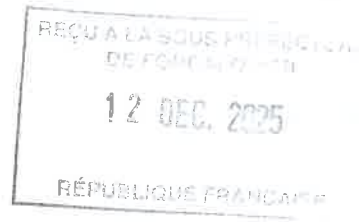




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2025



Délibération n°2025-53

Thème : FINANCES 2

Objet : Décision modificative n°2 du budget principal et n°1 du budget annexe eau

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-cinq du mois de novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 novembre 2025 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 29 Membres présents : 24 Pouvoirs : 5 Suffrages exprimés : 29

Étaient présents :

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Charlotte SOULARD, adjointe ; Sandrine LEBRE, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Karima COEURET, adjointe ; Michel CHAPUIS, conseiller municipal ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Caroline MASPER, conseillère municipale ; Michel DALMASSO, conseiller municipal ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Rémy ROTA, conseiller municipal ; Virginie FAYET, conseillère municipale ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Jean- Michel GRES, conseiller municipal ; Charles DANNAUD, conseiller municipal ; Adrien NIMSGERN, conseiller municipal.

Étaient représentés :

M. Jacqueline VILLANI, conseillère municipale donne procuration à Mme Charlotte SOULARD
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT
Mme Lisa MARCEL conseillère municipale donne procuration à M. Charles DANNAUD
M. Lorraine PRUNET, conseillère municipale donne procuration à M. Jean-Michel GRES
M. Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal donne procuration à Mme Danièle KLINGLER

Absents excusés :

Jacqueline VILLANI, Morane SOULIE, Lisa MARCEL, Lorraine PRUNET, Geoffroy GONZALEZ.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Elodie OLIVER a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VU l'article L. 1612-11 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2025-11 du 4 avril 2025 portant approbation du budget 2025,

CONSIDERANT que les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par le conseil municipal qui vote alors des décisions modificatives,

CONSIDERANT que les décisions modificatives résultent ainsi des ajustements de crédits nécessaires, de l'emploi de recettes non prévues au budget primitif ou de dépenses ou de recettes nouvelles à y inscrire. Les documents qui les décrivent doivent faire clairement apparaître la majoration ou la minoration des crédits ouverts en dépenses et recettes pour chaque section. Ces décisions modificatives font partie intégrante du budget,

CONSIDERANT qu'il est proposé d'opérer les virements de crédits suivants :

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TYPE	COMPTE	OBJET	DEPENSES	RECETTES
ORDRE	6817	PROVISION POUR DEPRECIATION CREANCES	13 020,00 €	
REEL	65748	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	2 100,00 €	
REEL	66111	INTERETS SUR EMPRUNTS	9 700,00 €	
REEL	673	ANNULATION TITRES ANNEES ANTERIEURES	10 800,00 €	
REEL	6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL		17 000,00 €
REEL	7018	PRODUITS VENTE CAVEAUX		6 400,00 €
REEL	7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL		9 100,00 €
REEL	61351	LOCATION MATERIEL ROULANT	10 000,00 €	
REEL	61521	ENTRETIEN DE TERRAINS	11 980,00 €	
REEL	7472	SUBVENTIONS REGION SUD		7 500,00 €
REEL	744	FCTVA		17 000,00 €
REEL	738	TAXE SUR TERRAINS RENDUS CONSTRUCTIBLES		6 400,00 €
REEL	7817	REPRISE SUR PROVISION		8 200,00 €
ORDRE	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	14 000,00 €	
TOTAL CREDIT A RAJOUTER			71 600,00 €	71 600,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

TYPE	COMPTE	OBJET	DEPENSES	RECETTES
REEL	1641	CAPITAL SUR EMPRUNT	14 000,00 €	
ORDRE	021	VIREMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		14 000,00 €
TOTAL CREDITS A RAJOUTER			14 000,00 €	14 000,00 €

BUDGET ANNEXE EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TYPE	COMPTE	OBJET	DEPENSES	RECETTES
ORDRE	777	AMORTISSEMENT SUBVENTION D'EQUIPEMENT		5 400,00 €
ORDRE	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 400,00 €	
TOTAL CREDIT A RAJOUTER			5 400,00 €	5 400,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

TYPE	COMPTE	OBJET	DEPENSES	RECETTES
ORDRE	021	VIREMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 400,00 €
ORDRE	13918	AMORTISSEMENT SUBVENTION D'EQUIPEMENT	5 400,00 €	
TOTAL CREDITS A RAJOUTER			5 400,00 €	5 400,00 €

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :

- D'approuver les modifications permettant l'ajustement des crédits des deux sections du budget principal de la commune, ainsi que celles du budget annexe EAU ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
David GEHANT



12 DEC. 2025